



Actions suite

Marseille le 17 décembre 2008

Vendredi 19 décembre à 10h30 au siège de l'Unedic, 2 place du général Ferrié.

Après avoir soutenu les salariés de France 3 contre la réforme de l'audiovisuel public. Soutenons les salariés des Assedic et de l'ANPE qui luttent contre la fusion en un seul Pôle Emploi.

Cette fusion va entraîner le bouleversement de l'indemnisation des chômeurs et de la formation professionnelle et la liquidation pure et simple d'un vrai service public de l'emploi.

Cette fusion mettrait en fait dans une seule « main » l'indemnisation, le placement, la sanction et la radiation.

Ce pôle Emploi entraînera un contrôle permanent des chômeurs sous couvert d'accompagnement, et les contraindra à accepter tout type d'emploi avec l'Offre Raisonnée d'Emploi. Et comme cela ne suffit pas, le marché du placement des chômeurs s'ouvrira à la concurrence en 2009 avec l'arrivée d'opérateurs privés.

Pourtant, les différences de statut, de métier et de culture qui existent entre les deux entités amenées à fusionner laissent présager de la complexité du processus. L'ANPE est une institution publique, chargée du placement des demandeurs d'emploi ; les Assedic, quant à elles, sont des organismes privés dont le rôle consiste à inscrire et à indemniser les chômeurs.

Mais les enjeux liés à cette fusion dépassent de loin les simples intérêts catégoriels des différents personnels. Faute de moyens, c'est surtout le service rendu aux demandeurs d'emploi qui risque d'en pâtir. Ainsi, le principe d'un référent unique et d'un suivi personnalisé des chômeurs semble peu réaliste. Améliorer la qualité des prestations de « Pôle emploi » supposerait de diminuer le nombre de demandeurs d'emploi suivi par chaque agent, qui est officiellement de 80 mais en réalité plus proche des 120. Or, la forte hausse du chômage (+ 40 000 juste pour le mois d'octobre) augmentera mécaniquement ce ratio. Sans compter que la fin de la dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs âgés de plus de 57,5 ans fera affluer 400 000 seniors vers le « Pôle emploi », tandis que la mise en œuvre du revenu de solidarité active (RSA) imposera d'accompagner 300 000 personnes de plus.

Nous sommes solidaires, nous sommes concernés !

Demain les intermittents n'échapperont pas aux règles infligées aux autres chômeurs. Ainsi l'offre raisonnable d'emploi nous concernera bientôt et nous ne serons plus en mesure de refuser - au risque de perdre nos indemnités- une proposition de peintre en bâtiment quand vous êtes peintre de décor, un poste de secrétariat si vous êtes chargé de diffusion, une animation commerciale si vous êtes comédien... Cette philosophie de rentabilité est un mépris de nos professions, par la non-reconnaissance de nos savoir-faire et entraînera la dégradation de nos conditions de travail.

100 000 dossiers sont déjà en retard de traitement dû à cette fusion. Qui peut vivre 2, 3, 5 mois sans ses indemnités ?